

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DU FRENEY D'OISANS**

Séance du 17 novembre 2017

L'an deux mille dix-sept et le dix sept novembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le 14/11/2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PICHOU Christian, Maire.

Etaient présents : PICHOU Christian, VEYRAT Robert, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, GUTHON Bernard, HOSTACHE Jean-Claude, MATHON Colette, OUGIER Isabelle

Etaient absent : CROUZET Louissette
GARNOT Pascal donne procuration à GUTHON Bernard
DUSSERT Sandrine donne procuration à DIEUDONNE Laurent

Délibération N° 2017- 39 : Convention de co-maîtrise d'ouvrage sur réseaux humides

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°2013-55 en date du 8 novembre 2013 approuvant la co – maîtrise d'ouvrage sur réseaux humides. Cette convention entre le SACO et la collectivité arrive à terme en juillet 2018 Elle sera reconduite pour une durée de 4 ans.

Il rappelle les intérêts de cette convention :

- Economiques
- Amélioration de la qualité de l'eau du milieu naturel
- Préservation de la ressources en eau en mettent en œuvre des procédés de collecte et de traitement pertinents

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le renouvellement de la convention de Co-maîtrise d'ouvrage sur réseaux humides pour une durée de 4 ans.
- **AUTORISE** le maire à signer cette convention.

Suffrages exprimés : 10 - Pour : 10 - Contre : 0 – Abstention : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire.



The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Freney d'Oisans. The stamp contains the text 'MAIRIE DE FRENEY D'OISANS' and '38 1156 07'. A black ink signature is written over the stamp.